

# Etudes françaises et francophonie extra-européenne

---

Véronique Porra (Zentrum für Frankreich- und Frankophoniestudien Mainz/Johannes Gutenberg-Universität Mainz)

De plus en plus de départements et de centres d'études françaises ont procédé, ces dernières années, à une définition extensive de leurs domaines d'études et de leur champ d'action, en intégrant à leurs programmes, voire à leur dénomination, des éléments issus de la francophonie extra-européenne. Si par le passé, de nombreux centres intégraient déjà cette composante, il semble que la nature de son implantation se soit modifiée depuis le début des années 2000.

En 1999, János Riesz avait dressé un état des lieux et noté que les études francophones s'organisaient alors en centres de recherches plus spécifiquement concentrés sur des (sous-)régions (*Area Studies*): Afrique subsaharienne, Maghreb, Caraïbes, Québec et Etudes nord-américaines, etc.<sup>1</sup> En 2006, dans un article intitulé « Les 'Etudes francophones' – questionnement et mises en perspective comparatistes et transculturelles », Hans-Jürgen Lüsebrink suggérait la nécessité de dépasser ce modèle des *Area Studies* pour privilégier de nouvelles approches transversales.<sup>2</sup> Si certains centres spécialisés se sont maintenus, les restrictions budgétaires ainsi que les logiques généralistes introduites en partie par le processus de Bologne et ses cursus formatés et économiquement rationalisés ont eu raison de nombreuses structures. Le décloisonnement, qui aurait dû être conçu comme un atout, une ouverture sur de nouvelles problématiques, a souvent été forcé pour des raisons fort éloignées des critères scientifiques, et a parfois évolué vers une forme de dilution des études francophones, reléguées dans de nombreux départements au statut de composante exotique des études françaises. Dès lors, on constate une tendance paradoxale à l'institutionnalisation de la composante francophone, qui désormais apparaît plus fréquemment dans les appellations et les statuts d'ensembles moins spécifiques. Le fait que les *Frankreichzentren* allemands

---

1 Cf. Riesz, János : Les études de francophonie dans les universités de langue allemande. Esquisse d'une problématique et bilan provisoire, ds. : *Cahiers de l'Association internationale des études françaises* 51 (1999), 49–63.

2 Cf. Lüsebrink, Hans-Jürgen : Les 'Etudes francophones' – questionnement et mises en perspective comparatistes et transculturelles, ds. : *Lendemains* 122–123 (2006), 102–114.

soient actuellement répertoriés par le DAAD (Deutsche Akademische Austauschdienst) sous l'appellation de « centres d'enseignement et de recherche sur la France et la francophonie », est également un indice de cette évolution.

Or, cette visibilité grandissante reflète certes l'intérêt croissant des acteur-ric-e-s des études françaises pour le fait francophone, en particulier extra-européen, mais entre aussi en écho avec des désirs ou des angoisses d'ordre politique ou fait, pour des raisons parfois aussi d'ordre économique, l'objet d'une forme de neutralisation. Face aux évolutions contemporaines, il semble plus que jamais nécessaire de réfléchir au statut des études francophones, des défis qu'elles représentent, mais aussi et surtout à leur caractère constitutif des études françaises.

## 1. Francophone – Francophonie : un sémantisme complexe et ambivalent

Le premier défi auquel doit faire face toute institution qui envisage d'intégrer la composante francophone à son champ de compétences réside assurément dans la définition et la délimitation du champ sémantique. Bien au-delà de son sens étymologique, qui renvoie à un ensemble de locuteur-ric-e-s 'parlant français', le terme de francophonie recouvre en tout premier lieu une acception linguistique complexe. Très vite se pose la question des critères retenus. Or, en fonction de la nature de la démarche, ceux-ci peuvent considérablement varier, selon que l'on est mu par des intérêts scientifiques ou des préoccupations pragmatiques d'ordre stratégique, politique ou économique.

Intrinsèquement liée à l'acception linguistique, la francophonie culturelle désigne l'ensemble des productions culturelles de langue française : littérature, cinéma, performances artistiques, etc.

Ces deux premières acceptions se doublent d'une acception spatiale tout aussi compliquée à définir que l'ensemble linguistique ou culturel, puisqu'elle en est tributaire. Le terme de francophonie désigne tantôt l'ensemble des espaces où la langue française est langue officielle, de communication, de socialisation ou de culture, tantôt un espace institutionnalisé et conçu comme un acteur géopolitique,<sup>3</sup> celui des pays membres de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), généralement différenciée par l'emploi de la majuscule.

Or, force est de constater que la Francophonie (institutionnelle et politique) ne recouvre pas forcément les champs géographiques des autres acceptions : l'Algérie, par exemple, ne fait pas partie de la Francophonie malgré un nombre non négligeable de locuteur-ric-e-s et une production culturelle de langue française très im-

3 Voir l'étude de Glasze, Georg : *Politische Räume. Die diskursive Konstitution eines « geokulturellen Raums »*, Bielefeld 2013.

portante, alors que la Bulgarie en est partie intégrante. Le critère officiel de 'pays ayant le français en partage' fluctue pour des raisons d'influence, et sert de fait une définition extensive de la francophonie linguistique<sup>4</sup> qui vient nourrir un fantasme de grandeur et d'expansion, ainsi qu'en témoignent les chiffres publiés sur le site de l'OIF, de 321 millions de locuteur-riche-s et de 1,2 milliards d'habitant-e-s.<sup>5</sup>

Par ailleurs, le sémantisme varie en fonction des points de vue : si dans l'ensemble, 'francophone' distingue des locuteur-riche-s, espaces ou productions d'autres groupes qui seraient identifiés comme anglophones, hispanophones, lusophones, etc., ce terme, en France et, par analogie, dans le cadre des centres d'études françaises, désigne en premier lieu ce qui se fait en langue française mais n'est pas français. En revanche, 'francophone' au Québec s'inscrit en premier lieu dans une opposition binaire historique avec la composante anglophone de la vie politique et culturelle.

Se pose alors inmanquablement la question de la définition de l'objet dont nous parlons et, ce faisant, des modalités complexes de son intégration institutionnelle. Cette intégration est d'autant plus complexe que les études francophones extra-européennes sont parcourues de tensions liées aux conditions historiques de leur émergence et aux enjeux sociaux de leurs développements. Ce sont là autant d'éléments dont la connaissance est essentielle si l'on veut éviter les écueils politiques voire diplomatiques et les procès d'intention.

- 
- 4 L'OIF tire ces chiffres de l'édition 2022 de *La Langue française dans le monde*. Ce long rapport publié chez Gallimard en coédition avec l'Organisation Internationale de la Francophonie fait état de 321 millions de francophones et se réfère, pour le calcul, à l'étude menée par Richard Marcoux, Laurent Richard et Alexandre Wolff dans le cadre de l'ODSEF (Observatoire Démographique et Statistique de l'Espace Francophone) : *Estimation des populations francophones dans le monde en 2022. Sources et démarches méthodologiques*, ODSEF, Université Laval, Québec 2022 : « Ce n'est qu'au début des années 2000 que la catégorisation 'francophone' d'une part et 'francophone partiel' d'autre part a été utilisée, et maintenue par la suite (OIF, 2003, 2005, 2007 et 2010). D'après cette définition, est 'francophone' toute 'personne capable de faire face, en français, aux situations de communication courante' et 'francophone partiel' toute 'personne ayant une compétence réduite en français, lui permettant de faire face à un nombre limité de situations' (OIF, 2003, 15) » (1–2). Le rapport précise par ailleurs que la distinction entre francophones et francophones partiels a été abandonnée dans les rapports postérieurs à 2014, ouvrant la voie à une vision d'autant plus extensive qu'elle n'est plus différenciée.
- 5 Voir OIF : *Qui sommes-nous ? Les acteurs de la coopération francophone*, <http://www.francophonie.org/qui-sommes-nous-5> [25/05/2022] et OIF : *La Langue française dans le monde*, <https://www.francophonie.org/node/305> [25/05/2022].

## 2. Tensions, susceptibilités et préjugés : les défis d'une institutionnalisation

Une grande partie de la francophonie extra-européenne est liée aux diverses phases de l'expansion coloniale française.

Le premier point de tension est donc inhérent à l'histoire même de la présence de la langue française hors d'Europe. En effet, que l'on parte de la définition spatiale, linguistique, culturelle ou politique, la francophonie extra-européenne est issue d'une histoire douloureuse, faite de déplacements, de relations de domination, de conflits plus ou moins violents, et donc de fait à la fois d'échanges culturels intenses même si souvent forcés, de fascination réciproque et de ressentiments, de négation culturelle, de pillages mais aussi d'enrichissements mutuels, de dialogues, de transferts culturels<sup>6</sup> et d'hybridations en tous genres. Pour cette francophonie que l'on appelle aussi postcoloniale, la langue française est moins évoquée comme la langue des droits de l'homme que comme un 'butin de guerre',<sup>7</sup> métaphore à travers laquelle s'organise tout un discours de subversion postcoloniale, qui touche tout autant le domaine politique que culturel.

Le terme de Francophonie, initialement utilisé par le géographe Onésime Reclus à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour appréhender l'espace de langue française issue de l'expansion coloniale, a en effet été réactivé au début des années 1960, en particulier par Léopold Sédar Senghor dans des articles célébrant la dimension culturelle et humaniste de la langue française et qui serviront ultérieurement à légitimer la francophonie institutionnelle et culturelle.<sup>8</sup> Certains de ces accents seront par la suite – dans des lectures parfois un peu simplistes – souvent assimilés à la reproduction d'un habitus ou discours colonial qui postulerait une supériorité de l'esprit dont la langue serait le vecteur privilégié, notamment chez de nombreux-euses intellectuel-le-s africain-e-s de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, ayant vu en Senghor un pur produit de l'assimilation. Du fait de ce lourd héritage, tout ce champ sémantique reste aujourd'hui marqué du sceau du soupçon.

Le deuxième point de tension, qui est partiellement une conséquence du premier, vient du maintien d'une exigence institutionnelle de ce que François Proven-

6 Sur la notion de transfert culturel et les phénomènes d'hybridité qu'il implique, voir notamment les travaux de Espagne, Michel : La notion de transfert culturel, ds. : *Revue Sciences/Lettres* 1 (2013), <http://journals.openedition.org/rsl/219> [10/12/2020].

7 Initialement employé par Kateb Yacine, ce registre métaphorique est repris par de nombreux créateur-trice-s et intellectuel-le-s francophones jusqu'au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle.

8 Voir en particulier Senghor, Léopold Sédar : Le français, langue de culture, ds. : *Esprit* (1962), 837–844 et La francophonie comme culture, ds. : *Négritude, Arabité et Francité. Réflexions sur le problème de la culture*, Beyrouth 1969, 124–125.

zano, dans son ouvrage *Vie et mort de la Francophonie* (2011)<sup>9</sup>, aborde en termes de « francodoxie », en somme d'orientation de la francophonie à la doxa française, qui se traduit par une attente normative très forte. Dès lors, l'intégration des études francophones aux études françaises peut être ressentie comme la reproduction d'un vieux geste de prise de possession, une sorte d'assimilation culturelle de la parole esthétique ou historique de l'autre ; ou, à travers la mise en évidence de son potentiel de différence, comme la confirmation d'un modèle centre-périphérie qui a longtemps nourri des représentations imaginaires d'autant plus solides qu'il reposait sur des constructions historiques. Cet imaginaire d'un centre français dont dépendraient des périphéries francophones, issu de la nature même du colonialisme français, s'est en quelque sorte perpétué dans les structures mêmes qui garantissent la visibilité culturelle d'une grande part des productions culturelles francophones, notamment tout le système d'institutionnalisation et d'édition. Cette francophonie culturelle serait donc de fait soit soumise à la normativité française, soit valorisée pour son potentiel de déviance exotique, et donc de fait périphérisée pour ne pas dire marginalisée. Pour de nombreux-euses écrivain-e-s et créateur-ric-e-s, être catalogué-e-s sous l'appellation de francophone serait dès lors synonyme de marginalisation institutionnelle. Par ailleurs, pour certain-e-s critiques français-e-s attaché-e-s à l'idée d'une pureté (esthétique ou ethnique) de la création, les créations francophones ne seraient alors que des sous-produits de la culture française, champ auquel elles seraient exclusivement destinées.<sup>10</sup> Il est intéressant de constater que cette dernière attitude de rejet peut tout à la fois venir de positions conservatrices de critiques attaché-e-s à une vision traditionnelle de la culture française ou d'africanistes dénonçant l'origine coloniale du recours au français voire à certains genres littéraires comme le roman, et donc ce qu'ils identifient comme un manque d'authenticité de ces productions. Au demeurant, cette posture, qui repose sur une vision essentialiste de la culture, n'est pas non plus étrangère à l'Université ou à certaines institutions culturelles allemandes.<sup>11</sup>

Le troisième point de friction est d'ordre sociétal et a trait à la « fracture coloniale », identifiée par Pascal Blanchard, Nicolas Bancel et Sandrine Lemaire dans

9 Provenzano, François : *Vie et mort de la francophonie. Une politique française de la langue et de la littérature*. Bruxelles 2011.

10 Sur les limites de ce discours de la marginalisation et leurs ambiguïtés, voir notre article : Porra, Véronique : De la marginalité instituée à la marginalité déviante ou Que faire des littératures africaines d'expression française contemporaines ?, ds. : *Revue de Littérature Comparée* 314 (2005), 207–225.

11 Citons ici les deux pôles extrêmes de cette dévalorisation de la francophonie culturelle – celle d'une frange ultra-conservatrice de la Romanistique allemande d'une part, qui tend à considérer son institutionnalisation comme une forme de décadence ; et de l'autre de nombreux africanistes, qui n'y voient qu'un ultime résidu colonial sans aucune légitimité culturelle.

leur ouvrage éponyme de 2005<sup>12</sup> puis par les travaux du groupe de recherche Achac, dont l'écho est aujourd'hui amplifié par des polémiques autour des études postcoloniales et décoloniales sur lesquelles j'aurai l'occasion de revenir. Or, une partie de cette rupture qui caractérise la société française contemporaine se révèle au travers des études francophones, de certaines expressions artistiques mais aussi de prises de paroles d'intellectuel-le-s et d'universitaires issu-e-s de ces domaines. Ce diagnostic, qui appelle une prise en compte de dimensions historiques jusque-là absentes du 'récit national' et une approche décloisonnée des études françaises, se heurte alors à la montée des mouvements nationalistes. Oscillant entre une tentation négationniste qui tend à considérer comme non avvenu tout élément historique susceptible de porter atteinte à l'image d'une France éternelle et sublime, des appels récurrents à la primauté de l'intérêt de l'Etat dans tout domaine et des accents relevant du simple conservatisme, de nombreux politiques, mais aussi de plus en plus d'universitaires tendent à diaboliser ces ouvertures épistémologiques. Celles-ci sont alors dénoncées comme trahison, ou, dans le meilleur des cas, comme postures idéologiques sans fondement scientifique. Dans le domaine universitaire et culturel, l'*Histoire mondiale de la France* publiée sous la direction de Patrick Boucheron en 2017,<sup>13</sup> ouvrage historiographique qui entreprenait de décloisonner l'historiographie nationale en vigueur depuis Jules Michelet en s'intéressant entre autres à de nombreux aspects touchant à l'histoire coloniale et postcoloniale, a ainsi par exemple fait les frais d'une réception hostile, pour laquelle la pensée des frontières restait un postulat de base.

### 3. Pour une prise en compte du fait francophone au sein des études françaises

Que la notion de francophonie ou les productions culturelles francophones – de par leur héritage colonial et leur dimension post- voire décoloniale – fassent ou non l'objet de querelles politiques et idéologiques ne change rien au fait qu'elles sont, de nos jours et depuis quelques décennies, bel et bien constitutives de la culture et de la société françaises.

Comme l'ont très bien montré Matthias Middell, Ingo Kolboom, puis plus tard Georg Glasze, la Francophonie politique s'est, depuis les années 1960, lentement constituée comme un espace d'influence socio-économique et comme un acteur géopolitique. De fait, historiquement, la Francophonie – en tant que sphère d'influence politique, stratégique, économique – impacte l'histoire de nombreux espaces au niveau mondial, et en retour, de fait, l'histoire et le fonctionnement de la

12 Blanchard, Pascal/Bancel, Nicolas/Lemaire, Sandrine (dir.) : *La Fracture coloniale. La société française au prisme de l'héritage colonial*, Paris 2005.

13 Boucheron, Patrick : *Histoire mondiale de la France*, Paris 2017.

société française. A ce titre, elle relève certes de dynamiques mondiales et transrégionales, mais revêt aussi une importance indéniable pour la géostratégie française. Le discours autour duquel se constitue cette communauté qu'est la Francophonie institutionnelle, centré sur la notion de partage (de la langue mais aussi de valeurs, telles que la démocratie, les droits de l'homme, le droit des peuples, la diversité, etc.), est aussi l'interface d'une politique plus axée sur les intérêts nationaux et parfois très éloignée des idéaux universalistes et humanistes officiellement mis en avant. L'un des exemples les plus récents illustrant cette ambiguïté voire cette collusion entre le discours utopiste de la Francophonie et la réalité d'une certaine politique africaine de la France,<sup>14</sup> est sans aucun doute le rapport Duclert, publié en mars 2021,<sup>15</sup> qui documente justement l'importance de cette idée d'influence francophone et ses terribles répercussions. A partir d'un travail d'archives considérable, il démontre en effet le lien de causalité partielle entre une pensée de la Francophonie comme vecteur de pouvoir et le génocide rwandais. Ce rapport insiste en effet sur le fait que l'une des raisons du soutien apporté par la Présidence de la République française au régime dictatorial hutu résidait dans la volonté – pour des raisons moins culturelles que politiques, économiques, stratégiques – de maintenir une zone d'influence francophone contre une avancée anglophone, incarnée par l'armée du FPR (Front Patriotique Rwandais) et le retour potentiel des Tutsis exilés, en provenance essentiellement d'Ouganda.

Mais la composante francophone n'impacte pas la société française que par le biais des questions de politique étrangère. Au-delà de leur intérêt artistique, de leur potentiel d'innovation et de leur travail sur les esthétiques qui, loin des polémiques sur une prétendue décadence ou un manque d'authenticité, a été documenté par de très nombreuses études, les créations francophones contribuent à véhiculer discours et représentations qui modèlent aussi le quotidien.

Comme nous l'avons évoqué précédemment, la dimension francophone de la culture française a longtemps fait l'objet de phénomènes de marginalisation paradoxaux. Cela vient pour une part du renvoi des études postcoloniales à un 'angle mort' par de nombreux-euses acteur-ric-e-s de la vie universitaire, culturelle et politique française ;<sup>16</sup> mais aussi du fait que ces créations portaient en elles, la plupart

14 Depuis quelques décennies, on assiste à une critique massive de l'interventionnisme – déclaré ou clandestin – de la France en Afrique avec, en particulier, la dénonciation des réseaux de la « Françafrique ». Ce terme, initialement utilisé par des journalistes, tend à se généraliser et fait de nos jours de plus en plus l'objet de prises de paroles politiques critiques voire de recherches universitaires.

15 Cf. Commission de recherche sur les archives françaises relatives au Rwanda et au génocide des Tutsi : *La France, le Rwanda et le génocide des Tutsi (1990–1994)*. Rapport remis au Président de la République le 26 mars 2021, Paris 2021 [Rapport Duclert].

16 Cf. L'étude de Moura, Jean-Marc : *Littératures francophones et théorie postcoloniale*, Paris 1999. Plusieurs fois rééditée depuis, elle a longtemps fait figure d'exception. La traduction très tar-

du temps, cette trace d'histoire coloniale, dont le récit national depuis Charles De Gaulle tendait à effacer les zones d'ombre dans une forme de programmation de l'amnésie collective.

Pour autant, ces créations francophones, qui pour une partie d'entre elles se conçoivent comme des prises de paroles subversives, sont encore très souvent éditées à Paris, où elles rythment par exemple les rentrées littéraires.<sup>17</sup> En effet, pour ce qui est des productions culturelles, le maintien de la langue française et les structures éditoriales ou plus généralement les institutions culturelles restent dominées par le champ français, et le fait de ne pas vouloir aborder ces productions pour ce qu'elles sont vraiment, notamment entre 1960 et 2000, ne suffit pas à les faire disparaître. Dès lors, elles constituent un patrimoine francophone en France avec lequel vont se développer toutes sortes de dialogismes.

Pour voir s'amorcer un changement dans l'appréhension de cette composante socio-culturelle en France, il faut cependant attendre le début des années 2000. Nous assistons alors à ce que l'on peut désormais désigner du terme de *memorial turn* à la française, dont le volume *La Fracture coloniale* (2005) participe pleinement. Le travail mémoriel devient dès lors systématique et impacte profondément les discours politiques, les productions artistiques et des études culturelles en France. Les débats autour de la loi de février 2005, qui prévoyait, dans son article 4, l'intégration au programme d'enseignement du « rôle positif de la présence française outre-mer »<sup>18</sup>, cristallisent le potentiel conflictuel de cette mémoire (post)coloniale et sont en cela emblématiques de l'articulation entre voix francophones et enjeux politiques. Le fait que la prise de parole d'Aimé Césaire, certes homme politique mais surtout figure tutélaire de la Négritude et de ses voix poétiques puissantes, contribue de façon majeure à la censure tardive de l'article 4 de cette loi, est en cela emblématique : lorsque l'on évoque/invoque alors Césaire, c'est moins à l'ancien maire de Fort de France ou au député de la Martinique qu'à l'auteur du *Cahier d'un retour au pays natal*, brûlot ayant réveillé la douloureuse mémoire de l'esclavage en 1939 et texte matriciel de nombreuses prises de paroles francophones, que l'on se réfère. Dans la décennie 2005–2015, le travail de mémoire confine alors presque à l'obsession, mettant à l'avant-scène précisément tous ces éléments oblitérés de la

---

diver en français des grands classiques des *Postcolonial Studies* en français (Homi K. Bhabha, Bill Ashcroft *et al.*, mais aussi Gayatri Chakravorty Spivak dans le domaine des *Subaltern Studies*) plus de vingt ans après leur parution aux Etats-Unis et à une période où ces théories avaient considérablement évolué, illustre une forme de refus de ces approches avant 2005.

17 Généralement bien reçues par la critique, ces œuvres sont également régulièrement couronnées par d'importants prix littéraires, comme en témoigne l'attribution du prix Goncourt 2021 à l'auteur sénégalais Mohamed Mbougar Sarr pour son roman *La plus secrète mémoire des hommes* (2021) (co-édité par Philippe Rey à Paris et la maison d'édition Jimsaan à Dakar).

18 Loi n° 2005–158 du 23 février 2005 portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés.



culture française et qui pourtant sont au principe même de nombreux transferts culturels entre la France et les espaces ou cultures francophones depuis de nombreuses décennies. En cela, la France et la Francophonie s'inscrivent dans le contexte global de ce *mémorial turn*, qui après avoir concerné la mémoire des atrocités de la Seconde Guerre mondiale au niveau international, s'est systématiquement appliqué à toutes les taches aveugles de nombreuses sociétés au XX<sup>e</sup> siècle en particulier. Or, ce retour en force du passé colonial dans la prise en compte de l'histoire et de la culture françaises s'effectue en grande partie à travers la culture francophone, qui avait en quelque sorte préparé le terrain aux évolutions contemporaines. Que les prises de paroles réclament voire proposent une prise en compte équitable des faits et de leurs récits, ou dévient vers des positions victimaires reposant sur des velléités communautaristes posant le principe de la fracture ethnique au principe même de la vision sociétale, en tout état de cause, elles influent de nos jours massivement sur la complexe dialectique de clôture et d'ouverture des sociétés et de leurs représentations.

Dans le contexte électoral des années 2021 et 2022, et face à un soubresaut du nationalisme extrémiste, les débats autour du fait postcolonial et décolonial, qui ont vu l'émergence récente des concepts d'appropriation culturelle, de *cancel culture* voire d'intersectionnalité dans le paysage culturel et social français, sont devenus des enjeux majeurs des positionnements politiques. Or, on note, dans toutes ces controverses qui sont amenées à durer, une confusion entourant le champ sémantique de la décolonialité. Il semble ici urgent de faire la distinction entre, d'un côté, l'apport des théories décoloniales,<sup>19</sup> qui permettent, entre autres, d'affiner les contextualisations et de s'interroger sur les savoirs à mobiliser pour aborder le patrimoine francophone mais aussi français, d'identifier un certain nombre de transferts culturels ainsi que leurs implications sociales et politiques, de relire un certain nombre de textes à la lumière de dialogismes préalablement non perçus, etc. ; et, de l'autre, les déviances idéologiques du décolonialisme et de certaines formes dites abusivement postcoloniales.<sup>20</sup>

Ce débat très décousu mené par des instances politiques mais aussi par des universitaires renommés (citons par exemple les sociologues Pierre-André Taguieff et Nathalie Heinich), dont certain-e-s ont tendance à confondre la théorie et ses déviances populaires pour ne pas dire populistes, semble appeler un gros travail de tri.

19 Issues principalement de la sphère culturelle sud-américaine, les théories de la décolonialité (Walter D. Mignolo, Aníbal Quijano, et autres membres du projet « Modernidad/ Colonialidad », etc.) ont par la suite connu une importante réception, notamment en Amérique du Nord, et ont parfois fait l'objet de détournements idéologiques qui en ont éviscéré les postulats pour en faire le support de radicalisations identitaires.

20 A l'opposé des études postcoloniales et décoloniales, qui déconstruisent les essentialismes au travers d'une pensée de l'hybridité, ces formes déviantes reviennent massivement à des structures binaires, ethniques et raciales.

Mais au-delà de certaines polémiques stériles ou prises de position tendancieuses, cette ambivalence du terme décolonial en francophonie et en France est doublement intéressante : d'une part parce qu'elle interroge précisément la pertinence de discours épistémologiques exclusifs et excluants, et la nécessité d'un décentrement de la perception ; de l'autre, elle met en évidence la déviance qui mobilise des discours très forts et très structurants ou déstructurants dans la société française contemporaine. Pour en prendre la mesure et en comprendre les enjeux, la prise en compte des accents contestataires véhiculés entre autres par la part postcoloniale, donc aussi partiellement francophone de la culture française, est essentielle.

Dans le domaine littéraire, l'évolution amorcée en 2005 se double, en 2007, d'une contestation qui porte moins sur les thèmes et idéologies développés dans les littératures francophones que sur leur manque de reconnaissance institutionnelle. Si de nombreux-euses chercheur-euse-s avaient déjà documenté cet état de fait,<sup>21</sup> il a en effet fallu attendre la publication, à l'initiative de Michel Le Bris, du manifeste « Pour une littérature-monde en français »<sup>22</sup> dans les colonnes du *Monde* pour que cette question s'impose dans les débats critiques. Ce manifeste, dont certains arguments sont au demeurant contestables,<sup>23</sup> en appelle à une « révolution copernicienne », une mise à égalité de toutes les productions de langue française impliquant de fait l'abolition de la distinction entre français et francophone, et, tout simplement, prononce la mort de la francophonie. En tout état de cause, paradoxalement peut-être, la question francophone s'en est retrouvée recentrée dans les débats sur la culture française, pour aboutir par exemple à la création d'une chaire Mondes francophones au Collège de France, en coopération avec l'Agence Universitaire de la Francophonie en 2018.<sup>24</sup> Autre paradoxe, la surmédiatisation d'un certain nombre d'acteur-ric-e-s dans des positions centrales du champ franco-parisien, qui a donné l'illusion médiatique d'un règlement du problème, a un temps contribué à invisibiliser tout un autre pan des littératures et cultures francophones, illustrant de fait la

21 Citons ici les études de Pierre Halen sur le système littéraire francophone, entre autres Halen, Pierre : Notes pour une topologie institutionnelle du système littéraire francophone, ds. : Diop, Papa Samba/Lüsebrink, Hans-Jürgen (dir.) : *Littératures et sociétés africaines. Regards comparatistes et perspectives interculturelles*, Tübingen 2001, 55–67.

22 NN : Pour une littérature-monde en français, ds. : *Le Monde*, 16/03/2007.

23 Sur les limites de ce manifeste, voir notre article : Porra, Véronique : Malaise dans la littérature-monde (en français) – De la reprise des discours aux paradoxes de l'énonciation, ds. : *Recherches et Travaux* 76 (2010), 109–129.

24 Occupée successivement par l'écrivaine haïtienne Yanick Lahens (2018–19), le juriste tunisien Yadh Ben Achour (2019–20) puis l'historienne vietnamienne Phuong Bui Trân (2021–22). L'intégration de la création francophone au Collège de France commence en réalité dès 2015, avec l'attribution de la chaire de Création artistique à l'écrivain congolais Alain Mabanckou, l'année même de la réception de l'écrivain haïtien Dany Laferrière à l'Académie française.

dynamique de reproduction de tout un système.<sup>25</sup> Pour autant, depuis le début des années 2000, la dimension francophone de la culture française connaît une réévaluation, certes souvent polémique, mais indéniable. Désormais, les contre-discours de ces « périphéries du discours social » viennent, dans le champ français, infléchir ce que Marc Angenot appelle « le discours hégémonique ».<sup>26</sup>

Par ailleurs, les phénomènes de mondialisation, les circulations accrues de populations, les nouveaux médias, les remises en cause des systèmes de consécration littéraire et des récits collectifs ou hégémoniques préalablement évoqués poursuivent leur œuvre de décloisonnement des espaces construits par les imaginaires nationaux et continuent de mettre en évidence les interdépendances, interférences et transferts.<sup>27</sup> Malgré la résistance des systèmes et des constitutions imaginaires, les frontières continuent de s'abolir, rendant par ailleurs possible une forme de porosité transrégionale entre les divers mondes francophones (France comprise). La composante francophone désormais perçue en France et partie intégrante de toutes sortes de transferts culturels n'est plus, comme cela l'était il y a quelques années encore, limitée aux débats, œuvres ou spectacles produits en France.<sup>28</sup> Les créations et débats francophones extérieurs voire parfois très lointains s'invitent de plus en plus dans la vie culturelle et sociale française.

La création de structures culturelles, entre autres de grandes maisons d'édition, et surtout leur politique de diffusion modifiée par les possibilités offertes par les nouveaux médias – Barzak en Algérie, Elyzad en Tunisie, Jimsaan au Sénégal, Au

- 
- 25 Si la publication du manifeste a eu pour grand mérite d'ouvrir toute sorte de débats et de susciter d'importantes prises de conscience sur le statut des créations francophones, la dynamique qui s'en est suivie a eu pour le moins des effets paradoxaux, entraînant une hypervisibilité de certain-e-s acteur-ric-e-s qui a alors contribué à invisibiliser des pans entiers de la vie culturelle francophone. Sur cette dynamique et les zones de l'« imperçu » francophone voir notre article : Porra, Véronique : Des littératures francophones à la 'littérature-monde' : aspiration créatrice et reproduction systémique, ds. : *Revue Nordique des Etudes Francophones* 1 (2018), 7–17.
- 26 Sur les définitions et délimitations des concepts de discours sociaux et discours hégémoniques, voir par exemple Angenot, Marc : *Théorie du discours social*, ds. : *CONTEXTES* 1 (2006), <http://journals.openedition.org/contextes/51> [15/09/2021].
- 27 Sur l'importance des décloisonnements et de la prise en compte des dynamiques transrégionales dans le contexte de mondialisation, voir Middell, Matthias : *Transregional Studies. A New Approach to Global Processes*, ds. : idem (dir.) : *The Routledge Handbook of Transregional Studies*, Londres 2018, 1–16.
- 28 Longtemps, on a pu constater une imperméabilité entre les grands centres de consécration francophone : celle qui affectait par exemple la diffusion de la culture québécoise en France (pas de perception de la littérature, du cinéma, des performances théâtrales), alors que l'inverse n'était pas vrai. Il a fallu attendre précisément les années 2000 pour que cela change, même si auparavant, des universitaires, aussi dans les universités allemandes, avaient œuvré comme 'passeurs'.

vent des Îles en Polynésie, mais aussi Mémoire d'encrier au Québec (spécialisée dans les littératures autochtones et haïtiennes d'expression française) pour n'en citer que quelques-unes – entraînent une multiplication des échanges et une modification de leur nature. Outre un surcroît de visibilité, ces littératures, publiées hors de France pour d'autres lectorats, acquièrent de nouvelles latitudes dans les modes d'expression et les discours puisqu'elles diffusent désormais plus largement des œuvres qui ne sont plus formatées en fonction des attentes des maisons d'édition françaises et de leur lectorat.

Toutes sortes de discours et de représentations émergent alors et, de l'extérieur, viennent 'défier' les représentations hexagonales. Ces nouveaux défis s'installent donc au centre même des études françaises, entrent occasionnellement en dialogue avec les structures sociales, occasionnent des fractures et impactent le débat sur le transfert culturel même au sein des espaces francophones postcoloniaux.

Deux exemples, parmi de nombreux autres, semblent révélateurs de ces nouvelles évolutions : le premier est celui de la lente perception de la voix d'auteur-riche-s et intellectuel-le-s polynésien-ne-s, qui réclament, au travers de leurs prises de paroles et de leurs écrits, la prise en compte des dégâts occasionnés par les essais nucléaires français sur la nature mais aussi la structure de la société polynésienne ; mais aussi une réévaluation de la peinture de Paul Gauguin à la lumière d'une déconstruction de l'exotisme et de ce qu'il véhicule, en l'occurrence de potentiel de déviance pédophile et d'appropriation culturelle. Parler de Gauguin aujourd'hui appelle irrémédiablement des échos et oblige à une réflexion sur les origines de ces représentations, à une interrogation même sur l'art dans ses interférences avec la société. En tout état de cause, le discours social s'invite dans le métadiscours sur l'art, même chez les partisan-e-s de l'art pour l'art qui s'y voient de plus en plus souvent confrontés. Que cette évolution de la réception contemporaine soit ressentie comme positive ou comme stérilisante, il semble plus que jamais nécessaire d'y être préparé pour aborder les enjeux à venir des études françaises et plus globalement culturelles. Le second exemple est la réception de la pièce du dramaturge québécois Robert Lepage, *Kanata*, en 2017. Alors que Lepage, confronté à des accusations d'appropriation culturelle par les acteur-riche-s autochtones du Québec, se voit dans l'impossibilité de représenter sa pièce en Amérique du Nord, il fait un détour par Paris et le théâtre d'Arianne Mnouchkine. C'est entre autres par le biais de cette représentation de la pièce en France que la notion d'appropriation culturelle, jusque-là peu présente, fait une entrée fracassante dans le contexte culturel français, contribuant ainsi au développement de certaines visions décoloniales qui postulent, au-delà de la légitime exigence de respect de la prise de parole des peuples autochtones, une forme d'essentialisme autrement plus discutable et discutée – celle de la légitimité voire parfois du monopole ethnique de la représentation.

## 4. Conclusion

Tous ces facteurs ont donc contribué à recentrer la francophonie dans le champ des études françaises et à faire émerger, à la suite des études mémorielles, toutes sortes de discours, qui de nos jours, même lorsqu'ils sont jugés indésirables par certain·e·s, s'invitent, à partir, entre autres, de cette francophonie postcoloniale, dans la structuration même de la société et de la culture françaises. Soutenu par le développement des nouveaux médias qui sont autant de canaux permettant la perméabilité d'espaces de langue française préalablement cloisonnés, ce brassage d'influences permanent a par ailleurs considérablement été accéléré et amplifié par les mondialisations et l'amplification du fait migratoire.

Ce retour d'un passé longtemps refoulé dans le discours politique français tout comme l'exigence du dépassement de certaines structures qui en ont découlé, impacte le présent, parfois violemment, mais s'impose aussi comme un élément inévitable à l'avenir. En tout état de cause, la dimension francophone de la société française est une donnée qui explique de grands pans de la structure actuelle, et dans une perspective moins sombre, un élément essentiel des transferts culturels contemporains. A ne pas tenir compte de ces composantes, les études françaises risqueraient de se priver d'une richesse littéraire, artistique et intellectuelle foisonnante, d'une ouverture sur le monde mais aussi de la compréhension de certains phénomènes et discours centraux dans les constitutions culturelles, sociales et historiques contemporaines. En cela, il semble plus que jamais nécessaire de tenir compte de ces éléments dans les centres et les instituts d'études françaises : bien au-delà d'une simple intégration de la dimension francophone dans la dénomination des institutions ou des chaires, il apparaît urgent, pour ce faire, de lutter également contre une dilution des compétences, en continuant de former et de recruter de vrais spécialistes susceptibles d'interpréter la signification et les enjeux complexes de ces transferts très spécifiques.

## Bibliographie

- Angenot, Marc : Théorie du discours social, ds. : *CONTEXTES* 1 (2006), <http://journals.openedition.org/contextes/51> [15/09/2021].
- Blanchard, Pascal/Bancel, Nicolas/Lemaire, Sandrine (dir.) : *La Fracture coloniale. La société française au prisme de l'héritage colonial*, Paris 2005.
- Boucheron, Patrick : *Histoire mondiale de la France*, Paris 2017.
- Commission de recherche sur les archives françaises relatives au Rwanda et au génocide des Tutsi : *La France, le Rwanda et le génocide des Tutsi (1990-1994)*. Rapport remis au Président de la République le 26 mars 2021, Paris 2021.

- Espagne, Michel : La notion de transfert culturel, ds. : *Revue Sciences/Lettres* 1 (2013), <http://journals.openedition.org/rsl/219> [10/12/2020].
- Glasze, Georg : *Politische Räume. Die diskursive Konstitution eines « geokulturellen Raums »*, Bielefeld 2013.
- Halen, Pierre : Notes pour une topologie institutionnelle du système littéraire francophone, ds. : Diop, Papa Samba/Lüsebrink, Hans-Jürgen (dir.) : *Littératures et sociétés africaines. Regards comparatistes et perspectives interculturelles*, Tübingen 2001, 55–67.
- Lüsebrink, Hans-Jürgen : Les 'Etudes francophones' – questionnement et mises en perspective comparatistes et transculturelles, ds. : *Lendemains* 122–123 (2006), 102–114.
- Middell, Matthias : Transregional Studies. A New Approach to Global Processes, ds. : Middell, Matthias (dir.): *The Routledge Handbook of Transregional Studies*, Londres 2018, 1–16.
- Moura, Jean-Marc : *Littératures francophones et théorie postcoloniale*, Paris 1999.
- NN : Pour une littérature-monde en français, ds. : *Le Monde*, 16/03/2007.
- Organisation internationale de la francophonie : *La Langue française dans le monde*, <https://www.francophonie.org/node/305> [25/05/2022].
- Organisation internationale de la francophonie : *Qui sommes-nous? Les acteurs de la coopération francophone*, <http://www.francophonie.org/qui-sommes-nous-5> [25/05/2022].
- Porra, Véronique : De la marginalité instituée à la marginalité déviante ou Que faire des littératures africaines d'expression française contemporaines ?, ds. : *Revue de Littérature Comparée* 314 (2005), 207–225.
- Porra, Véronique : Malaise dans la littérature-monde (en français) – De la reprise des discours aux paradoxes de l'énonciation, ds. : *Recherches et Travaux* 76 (2010), 109–129.
- Porra, Véronique : Des littératures francophones à la 'littérature-monde' : aspiration créatrice et reproduction systémique, ds. : *Revue Nordique des Etudes Francophones* 1 (2018), 7–17.
- Provenzano, François : *Vie et mort de la francophonie. Une politique française de la langue et de la littérature*, Bruxelles 2011.
- Riesz, János : Les études de francophonie dans les universités de langue allemande. Esquisse d'une problématique et bilan provisoire, ds. : *Cahiers de l'Association internationale des études françaises* 51 (1999), 49–63.
- Senghor, Léopold Sédar : Le français, langue de culture, ds. : *Esprit* (1962), 837–844.
- Senghor, Léopold Sédar : La francophonie comme culture, ds. : *Négritude, Arabité et Francité. Réflexions sur le problème de la culture*, Beyrouth 1969, 124–125.